

## Scolarisation des élèves réfugiés d'Ukraine

---

### Instruction du 26/09/2024 relative à la scolarisation des élèves réfugiés d'Ukraine : accueil, accompagnement, cours de FLE-FLS et de mathématiques, cours de langue ukrainienne

#### **CASNAV**

Affaire suivie par : Daniel Guillaume  
Responsable du CASNAV  
Mél : [daniel.guillaume@ac-creteil.fr](mailto:daniel.guillaume@ac-creteil.fr)  
Marie-Line Fauconnier-Lebègue  
Coordonnatrice du CASNAV  
[Marie-line.fauconnier-lebegue@a-creteil.fr](mailto:Marie-line.fauconnier-lebegue@a-creteil.fr)  
Tél : 01 57 02 62 13

#### **Liliia Dorundiak**

**Groupe CASNAV-Ukraine : médiation et traduction**

Mél : [Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr](mailto:Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr)

Tél. : 06 10 29 95 51

#### **Anne-Sophie Canto-Tringali**

**Groupe CASNAV-Ukraine : contact établissements**

Mél : [Anne-Sophie.Tringali@ac-creteil.fr](mailto:Anne-Sophie.Tringali@ac-creteil.fr)

Tél. : 06 18 25 30 42

---

*Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement, Mesdames et Messieurs les IEN du premier degré et IEN IO, Mesdames et Messieurs les directeurs de Centres d'information et d'orientation,  
s/c de Mesdames les inspectrices d'académie, directrices académiques des services de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.*

---

#### Références :

- *Circulaire n°2012-141 du 02-10-2012 sur l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés*
  - *Circulaire n°2012-143 du 02-10-2012 sur l'organisation des CASNAV*
- 

### **1. Procédures d'accueil et de scolarisation**

Les procédures d'accueil et d'affectation des élèves nouvellement arrivés d'Ukraine demeurent inchangées. L'urgence passée, il importe cependant de prendre en compte au mieux leurs besoins linguistiques dans la perspective d'une scolarité réussie. Ainsi :

**les EANA qui arrivent d'Ukraine à compter de cette rentrée de septembre 2024** doivent être dirigés vers l'école, le collège ou le lycée de proximité, où la solution la plus adaptée à l'enfant et aux

possibilités de sa famille sera retenue (scolarisation sur place ou dans l'UPE2A la plus proche, après évaluation et avec l'aide du CIO le cas échéant).

. concernant **les EANA arrivés d'Ukraine antérieurement** :

- s'ils ont été scolarisés en UPE2A, l'orientation et l'affectation pour cette rentrée se sont faites comme pour tout élève dans ce cas
- s'ils ont été scolarisés en classe ordinaire :
  - o après que les besoins de l'élèves ont été évalués en ce sens par l'équipe éducative avec l'aide du CIO, une **poursuite de parcours en UPE2A**, même assez brève, peut être proposée dès lors que la famille en est d'accord et que l'offre territoriale le permet, pour assurer une scolarité ultérieure réussie en classe ordinaire.
  - o une **poursuite de scolarité en classe ordinaire** dans la même école ou le même établissement sera retenue dès lors qu'un accompagnement spécifique est proposé sur place, et si la famille ne peut envisager d'autre affectation pour son enfant.
  - o pour cet accompagnement, les équipes peuvent mobiliser la part du pacte enseignant qui concerne l'appui à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ; dans le second degré, des HSE peuvent faire l'objet d'une demande précisément étayée auprès du secrétariat général (des DSDEN pour les collèges, du rectorat pour les lycées).
  - o **à partir du cycle 3, un dispositif de cours à distance de FLE-FLS et de mathématiques** est assuré par trois enseignantes du CASNAV, comme précisé plus loin en 3.
- pour les élèves de **cycle 2**, et afin de favoriser aussi l'acquisition des compétences scolaires en français, **des cours à distance de lecture et d'écriture en ukrainien** sont proposés, comme précisé plus loin en 4.

## 2. Accompagnement par le groupe académique CASNAV Ukraine

En plus des éléments déjà proposé sur le site dédié (<http://casnav.ac-creteil.fr/spip.php?article1131> et [https://casnav.netboard.me/accueil\\_eana\\_ukraine/](https://casnav.netboard.me/accueil_eana_ukraine/)), le CASNAV de Créteil propose un accompagnement pédagogique et humain.

**Le groupe CASNAV-Ukraine** met à votre disposition **deux interlocutrices**, joignables par mail ou directement par téléphone : l'une pour la traduction et la médiation avec les familles (Madame Lillia Dorundiak, ukrainienne et enseignante de mathématiques en France depuis plusieurs années : [Lillia.Dorundiak@ac-creteil.fr](mailto:Lillia.Dorundiak@ac-creteil.fr) / 06 10 29 95 51), l'autre pour les demandes d'appui pédagogique (Madame Anne-Sophie Canto-Tringali, enseignante de Lettres et de FLE-FLS : [Anne-Sophie.Tringali@ac-creteil.fr](mailto:Anne-Sophie.Tringali@ac-creteil.fr) / 06 18 25 30 42).

## 3. Cours à distance de FLE-FLS et mathématiques

Le dispositif des cours à distance de FLE-FLS et de mathématiques se poursuit à partir du 30 septembre. Nous vous indiquons ci-dessous les horaires, niveaux et liens correspondants :

Discipline et niveau	Créneau	Enseignante
FLS CM2-6 <sup>e</sup>	Lundi de 8h30 à 10h	S. Dahaieva
FLS 6 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup>	Lundi de 10h30 à 12h30	S. Dahaieva

FLS 4 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup>	Jeudi de 13h30 à 15h30	A.-S. Canto-Tringali
Mathématiques CM2-6 <sup>e</sup>	Jeudi de 8h30 à 10h	L. Dorundiak
Mathématiques 5 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup>	Jeudi de 10h à 12h	L. Dorundiak
Mathématiques 4 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup>	Lundi de 8h30 à 10h30	L. Dorundiak
Mathématiques 3 <sup>e</sup> -lycée	Lundi de 10h30 à 12h30	L. Dorundiak

Madame Svitlana Dahaieva : [Svitlana.Dahaieva@ac-creteil.fr](mailto:Svitlana.Dahaieva@ac-creteil.fr)  
Lien de connexion : <https://rendez-vous.renater.fr/gvj51-encbf-uht81>

Madame Anne-Sophie Tringali : [anne-sophie.tringali@ac-creteil.fr](mailto:anne-sophie.tringali@ac-creteil.fr)  
Lien de connexion : [https://rendez-vous.renater.fr/CoursFLSco\\_811a90-b1dce8-3cd037](https://rendez-vous.renater.fr/CoursFLSco_811a90-b1dce8-3cd037)

Madame Liliia Dorundiak : [Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr](mailto:Liliia.Dorundiak@ac-creteil.fr)  
Lien de connexion : [https://rendez-vous.renater.fr/Math\\_ac23df-550c78-d7f254](https://rendez-vous.renater.fr/Math_ac23df-550c78-d7f254)

Les enseignantes doivent être expressément informées de l'**accord de l'établissement**, et ce dernier est invité à leur transmettre les **coordonnées des parents** concernés (courriel, téléphone), pour un meilleur suivi. Chaque intervenante établit à chaque cours la liste des élèves connectés, et précise s'ils le sont depuis leur domicile ou depuis leur établissement.

#### 4. Maîtrise de la lecture et de l'écriture en langue ukrainienne pour les élèves de cycle 2

La maîtrise de la lecture et de l'écriture en ukrainien, évidemment souhaitée par les familles réfugiées, facilite l'acquisition de ces mêmes compétences en français. Le CASNAV propose donc, pour les élèves de cycle 2, des cours à distance d'enseignement de la lecture et de l'écriture en ukrainien, à compter du 30 septembre. Vous trouverez ci-dessous les horaires, niveaux et liens correspondants :

Niveau	Créneau	Enseignante
Débutant	Mercredi de 10h30 à 11h30	S. Badytsia
Intermédiaire	Mercredi de 9h à 10h30	S. Badytsia

Madame Svitlana Badytsia : [Svitlana.Badytsia@ac-creteil.fr](mailto:Svitlana.Badytsia@ac-creteil.fr)  
Lien de connexion : <https://rendez-vous.renater.fr/ulfym-seer9-s2lp9>

La famille des élèves concernés devra signifier officiellement son accord via le **formulaire joint** en annexe à la présente circulaire. Un membre de la famille ou un adulte référent désigné par elle et identifié auprès du CASNAV devra être présent pendant les cours, pour aider l'enfant à lors de la connexion et de toute opération en ligne. La personne présente garantira chaque fois que l'enfant n'est pas seule. Elle pourra en outre servir de relais voire d'appui à l'enseignement. En son absence, l'enfant ne sera pas autorisé à participer au cours.

En espérant vous aider ainsi au mieux, ainsi que les élèves et leurs familles, je vous remercie de votre engagement dans cette situation de crise à laquelle notre école se doit de répondre.

**La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives**

**Francette Dalle Mese**

**Daniel Guillaume**

**IA-IPR de Lettres - Responsable académique du CASNAV**